Quartier Sainte-Elisabeth: 95, rue de Lannoy.
Quartier de la Fosse-aux-Chênes: 4, rue Labruyère.
Quartier du Pile: local de la Soupe familiale, place Carnot.
Quartier du Sacré-Cœur: 159, boulevard de Strasbourg.
Quartier du Centre: 8, rue du Château.

Après cette date on pourra s'en procurer au siège de la Famille du Prisonnier de guerre, 8, rue du Château jusqu'au 28 décembre.

Nous insistons pour que toutes les familles de prisonniers s'y donnent rendez-vous.

La Famille du Prisonnier.

La Sainte-Cécile au Club Symphonique de l'Epeule

Le club symphonique de l'Epeule donnera sa première audition de Sainte-Cécile le dimanche 21 décembre, en l'église Notre-Dame de Lourdes à la messe de 11 h., sous la direction de Mme Caron-Delourme.

Le programme suivant sera exécuté : « Martha », ouverture de Flotow ; « Notre Père », de Debucher, soliste Mlle Lucienne Hermant, mezzo-soprane ; « Romance en fa », de Beethoven, soliste M. Roger Lescroware ; « O Salutaris », de Franck, 1er prix de Paris, et « Le Freischutz », ouverture de Weber, solistes : MM. André Gilloteaux, Louis Gérard, G. Allyns, hautboïste, et T. Ridelle.

Le piano sera tenu par Mlle Rachelle Dancheux.

La deuxième audition sera donnée le 28 décembre en l'église Saint-Sépulcre, à la messe de 11 h. 30.

Le chapitre des vols

Deux pièces de velours noir côtelé ont été volées, pendant la nuit, aux établissements Motte-Bossut, avenue Alfred-Motte, au premier étage de l'usine. Elles valent au bas mot 6.500 fr.

— La nuit de mardi à mercredi, de bon matin, M. Jules Denoor, 20 ans, négociant en tissus, 38, rue Rémy-Cooghe, pénétrait dans son garage-dépôt, voisin de son habitation. Le rideau de fer qui le ferme ordinairement était tiré. Il était flagrant que des malfaiteurs y avaient pénétré pendant la nuit. Treize pièces de tissu, d'une valeur de 60.000 francs, avaient été emportées.

— Quelques vélos volés à inscrire au tableau quotidien : celui de l'écolier Raymond Dumortier, 16 ans, demeurant à Mouvaux, 323, rue du Congo, volé au garage de l'Institut professionnel, rue de la Paix ; celui de Mme Boutry, née Blanche Watine, 23 ans, domiciliée 14, rue du Onze-Novembre, disparu alors que sa propriétaire se trouvait aux guichets de la salle Wattremez ; enfin, celui de Mme Baudewyn, née Marguerite Delecuellerie, 39 ans, doubleuse, 152, rue du Mont-à-Leux, à Mouscron, qui excita des convoitises tandis que Mme Baudewyn réglait des questions d'assurances sociales à « La Famille », 29, rue du Grand-Chemin.

UNE BELLE PROVISION DE POULETS FROIDS. — Une perquisition chez Mme Lemaire, née Rachel Braye, 46 ans, sans profession, 16, rue Pauvrée, a fait découvrir 148 boîtes de poulet en conserve, chacune d'un kilo. Mme Lemaire sera poursuivie pour détention de stock.

CERCLE HORTICOLE. — Pour faire suite aux instructions préfectorales concernant la distribution de plants de pommes de terre, le Cercle horticole nous prie d'informer ses membres qu'ils doivent se faire inscrire aux services de ravitaillement de leur résidence.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITE D'ETRANGERS. — Il est rappelé aux étrangers que leur carte d'identité doit être renouvelée au cours du trimestre qui précède la date d'expiration de leur validité. Toute carte présentée au renouvellement après cette date comporte le paiement d'une pénalité de 100 ou 25 fr. par mois, ou fraction de mois de retard.

Pour l'accomplissement de cette formalité, s'adresser à la mairie. Service des Etrangers, guichets 2 et 3.

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupe Linné). — Samedi 20, à 15 h., réunion annuelle de tous les sociétaires (anciens et nouveaux jardiniers), au café Georges Mouray, 86, rue de Denain : communications très importantes ; présentation et signature du règlement ; paiement de la cotisation 1942 fixée à 20 francs.

Apporter les bons de commande de plants de pommes de terre.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section de Saint-Jean-Baptiste). — Samedi 20 et dimanche 21, une permanence se tiendra à la Maison des Œuvres, 3, rue Lesueur, de 14 h. 30 à 17 h., pour la perception de la cotisation de l'année 1942, s'élevant à 10 fr. Se munir des cartes grises et rouges ainsi que de la carte de ravitaillement. Les membres sont instamment priés de régler leur cotisation afin de pouvoir participer à une prochaine distribution de denrées payantes.

CROIX

La fête de Noël des écoliers

Conformément au désir exprimé par le maréchal Pétain, les écoliers de toutes les écoles de Croix seront réunis le dimanche 28 décembre pour assister à une fête enfantine, au cours de laquelle ils entendront le message du chef de l'Etat à tous les enfants de France.

D'accord avec l'administration municipale, le Secours national s'est chargé, avec le concours des directeurs et directrices d'écoles publiques et privées, de donner à cette journée son caractère de fête des écoliers.

Les enfants seront réunis dans deux salles : ceux du Créchet, salle Jeanne-d'Arc ; ceux du Centre, salle des fêtes, Grand'Place.

Un programme spécialement destiné aux enfants permettra aux écoliers de passer quelques heures agréablement, en outre le Secours national fera remettre à chaque enfant présent une coquille de Noël, et aussi... mais nous ne sommes pas autorisés de le dire.

Les enfants des écoles maternelles recevront ce cadeau du Maréchal dans leurs écoles respectives aux heures qui seront indiquées ultérieurement. Enfin, tous les enfants de plus de deux ans qui ne fréquentent pas l'école, pourront toucher le même cadeau dans les écoles maternelles de leur quartier.

LES SOUPES SCOLAIRES. — Le Secours national, d'accord avec les directeurs et directrices d'écoles publiques et privées, fera distribuer les soupes scolaires pendant les vacances de nouvel an.

Les tickets pour ces soupes devront être retirés pour le 23 décembre au matin, dans les écoles.

Les enfants seront mis au courant par leurs maîtres dans chaque classe. Cependant il n'y aura pas de soupes les jours de Noël et de Nouvel An.

WASQUEHAL

Morts pour la France

La mairie vient d'être avisée officiellement du décès de deux Wasquehaliens morts pour la France.

Le sous-lieutenant Léon Moenaert, appartenant au 12e régiment de chasseurs à cheval, tombé au champ d'honneur à Vendresse (Ardennes) et inhumé dans le cimetière de cette commune. La famille de ce héros habite boulevard de la Marne, au lieu dit « Le Carteiot ». Militaire de carrière, le sous-lieutenant Léon Moenaert, était né à Tourcoing et était âgé de 33 ans.

M. Rodolphe Hautteguet, domicilié 170, rue Lamartine à Wasquehal. Celui-ci trouva la mort au cours de la campagne de Belgique et son corps a été inhumé dans le cimetière allemand de Marke.

M. Hautteguet qui exerçait la profession de maçon, était âgé de 42 ans, marié et père de deux enfants.

M. Détailleur, maire, s'est chargé de présenter aux familles de ces deux braves, l'expression des sentiments de condoléance de l'administration municipale.

LES SOUPES POPULAIRES. — La distribution des tickets aux bénéficiaires pour la semaine du 22 au 27 décembre aura lieu samedi de 9 h. à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet, et de 14 h. à 17 h. 30, salle des fêtes rue de Roubaix, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence dimanche 21, de 10 h. à midi au café Deschadt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

HARMONIE LA JEUNE FRANCE. — Dimanche 21, à 10 h. 30, à midi, cours de solfège et d'instruments au siège 8, rue Pasteur, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

UN BILLET DE CENT FRANCS A CHAQUE MEDAILLE DU TRAVAIL. — Dimanche 21 décembre, de 10 h. à 11 h. les titulaires de la médaille du travail percevront à la mairie, une allocation de 100 francs représentant l'allocation offerte par la commune pour les années 1940 et 1941. Les bénéficiaires devront se présenter avec leur carte d'identité pour signer les états d'émargement.

A LA CAISSE « LA FAMILLE ». — Pour le Centre, le secrétariat général 18, rue Victor-Hugo, sera ouvert samedi de 14 h. à 15 h. pour le paiement des prestations. Au Capreau, la permanence 1, rue de Roubaix, fonctionnera dimanche matin, de 9 h. à 10 h., dans le même dessein.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Samedi 20, de 14 h. à 16 h., à la maternité municipale, 2, place Fénelon.

LES PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Les personnes qui ont demandé des plants de pommes de terre pour la culture familiale de 1942 pourront déposer leurs bons chez M. Vercruysse, 33, rue Jean-Bart, pour le Centre et chez M. Marischal, grainetier, 78, rue de Tourcoing, pour le Capreau.

DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE. — Les familles inscrites chez M. Decock, grossiste, rue de Tourcoing, peuvent retirer, à partir de ce jour les pommes de terre qu'elles ont encore à recevoir sur leurs cartes d'approvisionnement.

A L'AMICALE LAIQUE MIXTE TURGOT. — En cette fin d'année, l'Amicale nous prie d'informer ses amis que son activité n'a pas cessé. Malgré la diminution du montant des cotisations, l'absence de ses nombreux prisonniers et les difficultés sans nombre, l'Amicale a pu se maintenir et continuer son œuvre dont la devise est « entr'aide et solidarité ».

Au cours de l'année qui se termine, soixante-treize livrets de caisse d'épargne ont été distribués aux lauréats du certificats d'études des années 1939 et 1940 (garçons et filles). C'est, d'ailleurs, la seule récompense qu'ont obtenue ces enfants.

L'Amicale verse actuellement un secours de 75 fr. aux familles de ses membres prisonniers. Ainsi une somme supérieure à 3.000 francs a été dépensée et ce n'est pas tout.

WATTRELOS

Le repas de Noël au profit des enfants des prisonniers

Le projet qu'a conçu le Comité d'aide aux prisonniers d'offrir un repas aux enfants des prisonniers et à leurs mamans, à l'occasion de la Noël, est en bonne voie de réalisation grâce au concours bienveillant des groupements corporatifs auxquels il a dû faire appel pour mettre son projet à exécution.

Les adhésions reçues portent à 1.500 le nombre des convives. Il n'existe nulle part à Wattrelos une salle suffisamment grande pour contenir tout ce monde. En outre, voulant épargner un trop grand dérangement aux familles résidant dans les quartiers éloignés, le Comité, d'accord avec la commission des soupes scolaires, a décidé de répartir les 1.500 enfants dans les sept cantines scolaires. Ajoutons que le personnel de ces cantines n'est mis avec empressement à la disposition des organisateurs, heureux de pouvoir collaborer à cette belle œuvre et lui apporter le concours de son expérience. Le repas donné dans chacun de ces réfectoires sera présidé par un membre et une dame du comité. Après que certaines questions de détail auront été réglées — et elles le seront prochainement — le comité pourra faire connaître la composition du repas.

Une femme est arrêtée pour transport illicite de marchandises et tentative de corruption de fonctionnaire

Récemment, Ghislaine Devos, femme Vastrade, 30 ans, tisserande, demeurant 10, rue de l'Epinette, à Hersaux, fut rencontrée Grand'Place, transportant sur sa bicyclette deux sacs à provision contenant des denrées diverses destinées à l'exportation.

Invitée par le garde auxiliaire Bohée à le suivre au commissariat, elle s'y est refusée et s'est réfugiée dans un estaminet voisin. Ce n'est qu'après l'intervention de l'agent de sûreté Delgrange, qui avait été averti, que la délinquante a pu être conduite au commissariat.

Dans l'entre-temps, cette femme avait offert au garde Bohée une partie de ses denrées pour qu'il la laissât libre.

Après interrogatoire de M. Veevaert, commissaire de police, elle a été déférée au parquet. Elle sera poursuivie pour achat, transport, tentative d'exportation de marchandises contingentées, hausse illicite et tentative de corruption de fonctionnaire.

POUR NOS PRISONNIERS. — Le Comité d'aide aux prisonniers a reçu 604 fr. 50 provenant du jeu de 421 organisé les 29 et 30 novembre et le 1er décembre, chez M. Joseph Van Hauten, cafetier, rue des Trois-Bouteilles.

SECOURS D'EXTRÊME URGENCE AUX VICTIMES DE FAITS DE GUERRE DENUÉES DE RESSOURCES. — En exécution des nouvelles instructions préfectorales les familles sinistrées de cette guerre, à quelque titre que ce soit, et qui sont actuellement dépourvues de ressources, sont invitées à se faire inscrire de toute urgence à la mairie, secrétariat, 2me guichet, et au plus tard pour le samedi 20, à midi, dernier délai. Se munir du livret de famille et des certificats de salaire des divers membres de la famille qui travaillent, ou de toute autre pièce justifiant des ressources.

PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Jusqu'au samedi 20 décembre, à 17 h., les propriétaires de jardins désireux de recevoir des plants de pommes de terre devront se faire inscrire à l'annexe de la mairie, bureau du ravitaillement, tous les jours entre 9 h. et 18 h. La présentation de la carte rouge de pointage sera exigée. Il sera attribué 20 kilos par are à planter.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE sont fermés tous les samedis après-midi. Le matin, ils sont ouverts de 8 h. 30 à 12 h. 30.

JARDINS DE LA RUE SAINT-VINCENT-DE-PAUL ET DE LA RUE ROYALE. — Aujourd'hui jeudi 18, à 19 h., chez M. Dornier, 142, rue Henri-Briffaut, réunion de tous les jardiniers. Se munir de la carte rouge du ravitaillement.

AUX JARDINS OUVRIERS DU VÉLODROME. — Les jardiniers qui désirent recevoir des plants de pommes de terre sont priés de se faire inscrire à la mairie. Se munir de la carte de ravitaillement. Les inscriptions se feront jusqu'au samedi 20 à midi, délai de rigueur.

A LA MEMOIRE D'UN BRAVE. — Samedi 20, à 9 h., sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Bon-Conseil à Beaulieu, un obit solennel à la mémoire du soldat Henri Nutte, du dépôt d'infanterie N° 51, mort pour la France à Pouillé (Loir-et-Cher) le 20 juin 1940, à l'âge de 38 ans. Le soldat Nutte qui habitait 121, rue de la Bailleule, était marié et était contremaître aux Ets Labbe, rue du Rivage.

Très sympathiquement connu, le défunt, colombophile estimé, faisait partie de sociétés colombophiles et de la société des anciens jeux populaires de la Houzarde, où il ne comptait que des amis.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Dimanche 21, de 9 à 30 a m'di, permanence au siège, 15, grand'place, renseignements et établissement de tous dossiers concernant les anciens combattants.

QUATORZE KILOS DE LEVURE SONT SAISIS. — Auguste Van Aesche, 50 ans, cabaretière, demeurant à Hersaux, rue des Alliés, 41, et Albertine Verschueren, demeurant aussi à Hersaux, rue du Ham, 13, ont été surprises par la police alors qu'elles transportaient chacune sept kilos de levure destinée à l'exportation. Conduites au bureau des douanes, elles ont été relaxées après transaction et saisie de la marchandise.

HEM

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT POUR MALADES. — Les malades dont le certificat médical expire fin décembre, sont priés de faire renouveler ce certificat s'ils désirent continuer à avoir le bénéfice de la carte de lait, et à le déposer en mairie, guichet du ravitaillement, avant le 23 décembre.

FLERS-LEZ-LILLE

Le colis de Noël pour nos prisonniers

La distribution du colis de novembre et de Noël aux familles des prisonniers aura lieu demain vendredi 19, de 16 à 18 h., salle des fêtes du Breucq. Les intéressés sont invités à se présenter avec le récépissé du dernier envoi.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE RATIONNEMENT EN POMMES DE TERRE. — Les consommateurs ayant choisi, comme forme de ravitaillement en pommes de terre, le rationnement, recevront prochainement une nouvelle feuille de tickets à utiliser à partir du 1er janvier. Pour faciliter le contrôle de cette distribution, il est recommandé aux consommateurs de présenter le jour de la distribution, le ticket vert actuellement en cours, même si celui-ci est démuni de coupons.

DEMANDES DE BONS D'ACHAT DE CHAUSSURES DE VÊTEMENTS ET ARTICLES TEXTILES. — Il est rappelé à la population que les demandes de bons d'achat, soit pour chaussures, soit pour vêtements, doivent toujours être déposées au service du ravitaillement dans la première huitaine de chaque mois.

Toutes les demandes remises après le 8, ne pourront pas être prises en considération et seront reportées au mois suivant.

D'autre part, pour retirer un bon d'achat de chaussures, il sera indispensable de présenter la carte provisoire de vêtements avec la carte individuelle d'alimentation.

TOUFFLERS

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Dimanche 21 décembre, de 9 h. 30 à 11 h. 30 une permanence fonctionnera chez M. Devinne pour la perception des cotisations de 1942. Prière aux chefs de famille de s'y présenter, munis de la carte d'adhérent et de la feuille de famille pour divers renseignements à fournir, en vue de participer à la tombola qui sera tirée au Cercle Saint-Paul à une date ultérieure.

LEERS

Un mécanicien tombe d'une hauteur de trois mètres et se blesse assez grièvement

Lundi, vers 16 h. 30, à l'usine Parent et fils, où il est occupé en qualité de mécanicien, M. Henri Tricoit, 20 ans, domicilié à Lys, rue de la Mairie, 12, était monté à une hauteur de 3 mètres pour effectuer une réparation à une tuyauterie lorsqu'en faisant un faux mouvement il tomba lourdement sur le sol.

Relevé par ses camarades de travail, il fut transporté à l'infirmerie de l'usine, où il reçut les premiers soins. Il fut ensuite visité par M. le docteur Lecuiffe, qui releva de fortes contusions de la face antérieure du thorax, avec plaies superficielles et ecchymoses des pieds (lésion osseuse possible).

Une radiographie a été jugée nécessaire et le blessé devra observer un repos de trois à quatre semaines.

TOURCOING

VENDREDI 19 DÉCEMBRE :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Caisse d'Epargne : Fermée.
Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.
Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.
Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 10 h. 30.
Consulat belge : de 9 h. à 12 h.
Famille du soldat tourquennois : de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.
Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Chambre de Commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Quelques amis...

...prisonniers au Stalag VIII C
A gauche, MM. A. Vanglabèke, *de Wattrelos;* A. Vandenberghe, *de Tourcoing,* et G. Veroven, *de Roubaix.*

Les membres du bureau de la Chambre de commerce ont rendu visite à M. Léon Marescaux, maire

Les membres du bureau de la Chambre de Commerce, ayant à leur tête M. Jules Joire, président, ont rendu visite à M. Léon Marescaux, maire, pour lui exprimer leur vive sympathie à l'occasion de sa nomination aux hautes fonctions de premier magistrat de la ville.

M. Jules Joire a dit combien il se réjouissait de la présence à la tête de l'administration municipale du premier vice-président de la Chambre de Commerce. Cela resserrera davantage, a-t-il dit, les liens qui existent entre ces deux organismes et rendra encore plus étroite leur collaboration pour le bien commun de la cité.

M. Léon Marescaux s'est déclaré très sensible à cette démarche, estimant que la collaboration entre la Ville et la Chambre de Commerce ne pouvait que gagner à sa double fonction ; quant à lui tous ses efforts tendront à ce qu'il en soit ainsi.

La gendarmerie saisit 450 mètres de toile achetés par une Roubaisienne

Le maréchal des logis-chef Desrevelles, se trouvant mardi rue des Carliers, hêla une cycliste qui transportait sur sa machine un volumineux paquet. Mme Marie Dumont, née Denneulin, 32 ans, commerçante, domiciliée 95, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, stoppa et, sur l'invitation du gendarme, elle ouvrit le paquet. Il contenait de la toile dite de Vichy.

Interrogée sur la provenance de ce tissu, Mme Dumont, après quelques réticences, finit par déclarer en avoir acheté 450 mètres à l'usine Campion, rue du Général-Bonnot, à raison de 23 fr. le mètre. Elle devait le revendre chez elle au prix, dit-elle, de 28 fr. le mètre.

Le gendarme ne borna pas là son enquête. Il continua ses recherches et il apprit que la toile avait été achetée, non à l'usine Campion, mais à M. Pierre Campion, représentant, 50, rue de la Boule-d'Or, au prix de 45 fr. le mètre. De plus, il apprit que Mme Dumont avait déposé une certaine quantité de toile chez M. Gruart, 67, rue du Chêne-Houpline. On y trouva, en effet, 120 mètres, qui furent saisis.

On procéda aussi à une perquisition à l'usine Campion, d'où sortait la toile, bien qu'elle eût été achetée à l'un de ses représentants.

On y découvrit tout un stock de tissu, de coton et de fil, stock qui n'avait pas été déclaré.

Un dépôt légal a été constitué par la gendarmerie, à charge de l'usine Campion. Finalement, Mme Dumont a fait l'objet de procès-verbaux pour infraction à la loi sur la vente de tissu et M. Pierre Campion de procès-verbaux pour vente illicite, vente sans facture, etc., etc.

Quant aux 450 mètres de toile achetés par Mme Dumont, ils ont été saisis. Des rapports ont été transmis au Parquet.

Les noces d'or de M. et Mme Hardhuin-Bouchery

M. et Mme Hardhuin-Bouchery fêteront leurs noces d'or le 20 décembre. A cette occasion, les vénérés jubilaires assisteront à une messe d'actions de grâce qui sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, à 9 h. 30.

Vers 11 h., M. et Mme Hardhuin-Bouchery seront reçus à l'hôtel de ville par M. Marescaux, maire.

Les allocations militaires

Paiement pour décembre :

Mercredi 24, de 9 à 10 h. : 1 à 300; de 10 à 11 h. : 301 à 600 ; de 11 à 12 h. : 601 à 900 ; de 2 à 3 h. : 901 à 1.200 ; de 3 à 14 h. : 1.201 à 1.500.

Vendredi 26, de 9 à 10 h. : 1.501 à 1.800 ; de 10 à 11 h. : 1.801 à 2.100 ; de 11 à 12 h. : 2.101 à 2.400 ; de 2 à 3 h. : 2.401 à 2.700 ; de 3 à 4 h. : 2.701 à 3.000.

Lundi 29, de 9 à 10 h. : 3.001 à 3.300 ; de 10 à 11 h. : 3.301 à 3.600 ; de 11 à 12 h. : 3.601 à 3.900 ; de 2 à 3 h. : 3.901 à 4.200 ; de 3 à 4 h. : 4.201 à 4.500.

Mardi 30, de 9 à 10 h. : 4.501 à 4.600 ; de 10 à 11 h. : 4.601 à 4.700 ; de 11 à 12 h. : 4.701 à la fin ; de 2 à 4 h. : retardataires.

Les allocataires sont priés de faire l'appoint en monnaie et de se conformer strictement à l'ordre établi, faute de quoi le paiement sera reporté à une date ultérieure.

DES GENDARMES en surveillance à la frontière ont arrêté Marie Naessens, 48 ans, qui tentait d'exporter cinq kilos de biscuits. Ceux-ci ont été saisis, et la coupable conduite devant le receveur des contributions indirectes, pour la transaction.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE. — Réunion au siège du syndicat agricole, dimanche 21, à 9 h. 45, pour le paiement des intérêts créditeurs et débiteurs.

SYNDICAT AGRICOLE. — Réunion dimanche 21, à 10 h. 15, pour paiement des cotisations et questions diverses.

INSTITUT COLBERT. — Les parents des anciens élèves membres de l'association et prisonniers de guerre, sont priés de passer à la Maison des amicales, 57, rue du Hazé, le dimanche 21, de 11 h. 30 à 12 h., pour recevoir une petite libéralité. Se munir d'une correspondance récente du prisonnier.

SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS DE TOURCOING (Coin de Terre et Foyer Tourquennois). — Faisant suite à la nouvelle réglementation sur la distribution des plants de pommes de terre, le Comité du Coin de terre et Foyer tourquennois nous prie d'informer ceux de ses sociétaires qui en désireraient, qu'ils doivent se faire inscrire dans les mairies de leur domicile, où il leur sera délivré un bon. Ceux qui alimenteront être servis par la société, devront ensuite remettre ces bons à leur président de section.

CHORALE MIXTE NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Demain vendredi 19, à 20 heures, répétition générale à la tribune.

MOUVAUX

PAIEMENT DES SECOURS (cartes jaunes) pour la période du 1er au 15 décembre, à la mairie, le vendredi 19 décembre, de 14 à 16 h., pour tous les numéros. Aucun paiement ne sera effectué après la date fixée. Sauf pour raison majeure (maladie ou impotence), les intéressés devront recevoir eux-mêmes leurs secours, sans l'intervention de tierces personnes. Tout changement survenu dans la situation de famille des bénéficiaires, notamment la reprise d'un emploi ou l'attribution de la retraite des vieux travailleurs, doit être immédiatement signalé à la mairie (bureau des secours).

COLIS DU PRISONNIER. — Les permanences pour l'envoi des colis aux prisonniers reprendront le 23 décembre et se continueront tous les mardis à l'intention des familles qui reçoivent tardivement l'étiquette d'envoi.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN VOL DE LÉGUMES. — Une plainte a été déposée au commissariat de police par M. Henri Decottignies, cultivateur-maraîcher, rue du Quesne, pour vol dans sa culture d'une certaine quantité de choux au cours de la nuit.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 21, M. Basuyaux, à Marquette, pour Marcq et Marquette.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Il est rappelé que c'est le jeudi 25 décembre qu'a lieu le concert au profit des prisonniers. Le nombre de places étant limité le comité organisateur nous prie d'annoncer qu'une deuxième séance aura lieu le samedi 27, à 18 h. Au programme figureront : « L'Marraine de d'jerre » et « In tchour qui tourne », du poète neuvillois Louis Prevot.

La location est ouverte dès ce jour chez A. Marte, débit de tabacs, au prix de 8 fr., 6 fr. et 4 fr.

HALLUIN

M. Gaston Carpentier capitaine des douanes est nommé en la même qualité à Roubaix-gauche

Nous apprenons le prochain départ d'Halluin de M. Gaston Carpentier, l'aimable et sympathique capitaine des douanes, nommé en la même qualité au poste de Roubaix-gauche.

Si le départ de l'excellent officier est regretté de la population parmi laquelle il possédait tant d'amis, il le sera davantage encore dans toutes les brigades qui composent la capitainerie d'Halluin. Car tous ses subordonnés considèrent M. Carpentier comme un chef juste et bienveillant, sachant reconnaître et parfois récompenser le mérite là où il se rencontre. C'est pourquoi le souvenir de son passage à Halluin sera gardé fidèlement. Il convient d'ajouter qu'à toutes ces qualités, M. Carpentier joint celles d'un parfait « douanier », fermement attaché à ses devoirs qu'il n'a cessé de remplir avec tact et conscience.

Le Capitaine CARPENTIER

Issu d'une famille de douaniers, M. Gaston Carpentier est originaire d'Oye-Plage (Pas-de-Calais) où il est né le 25 mai 1899. Entré comme simple préposé dans les services de la douane en 1921, il devait rapidement gravir les degrés qui mènent au grade qu'il occupe aujourd'hui. C'est ainsi que neuf ans plus tard, alors qu'il remplissait les fonctions de brigadier à Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme), il était nommé lieutenant de la capitainerie d'Halluin où il devait demeurer jusqu'en 1939. C'est cette année-là que ses supérieurs qui avaient apprécié ses rares qualités de chef, lui confièrent l'organisation d'une nouvelle brigade volante qui venait d'être créée à Lens (P.-de-C.). Il y réussit à merveille. Déployant une rare énergie et une activité inlassable, secondé par des collaborateurs d'élite, M. Carpentier obtint les résultats les plus fructueux dans la lutte, qu'avec intelligence et adresse, il mena contre la contrebande, si audacieuse alors dans les régions minières.

Enfin, en 1939, M. Carpentier était promu au grade de capitaine et revenait à Halluin, pour y succéder au capitaine Henri Beirnaert, admis à la retraite.

Nous prions le capitaine Carpentier d'accepter nos souhaits de bienvenue à Roubaix.

Un appel aux prisonniers libérés

Les membres de la Commission de la « Famille du Prisonnier » seraient particulièrement reconnaissants aux prisonniers libérés qui ont eu leur possession des effets militaires dont ils n'auraient plus l'emploi, de bien vouloir les remettre au siège, 42, rue Jean-Jaurès. Ces effets seront envoyés à leurs camarades encore en captivité qui en sont dépourvus.

Ils adresseront aussi un appel aux familles halluinoises qui possèdent des tickets d'habillement qu'elles n'utiliseront pas. Ils les prient de les déposer au siège, afin qu'ils puissent servir à l'achat de linge destiné aux prisonniers nécessiteux.

La « Famille du Prisonnier » remercie à l'avance les personnes généreuses qui répondront à cet appel.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Demain vendredi aura lieu dans l'ordre ci-après, le paiement des secours aux chômeurs : de 14 h. à 15 h., de 1 à 1.800; de 15 h. à 16 h., de 1801 à 2650 ; de 16 h. à 17 h., de 5.000 à 5.350.

Les intéressés sont priés de se conformer à cet horaire et d'observer l'ordre indiqué.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence demain vendredi, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h. Au cours de cette permanence location des places à la séance récréative du dimanche 21 ; dépôt des bons d'approvisionnement en plants de pommes de terre.

RAPPEL AUX JARDINIERS. — Il est rappelé que les titulaires de jardins ouvriers, industriels, ruraux ou familiaux, doivent se présenter d'urgence à la mairie pour retirer leurs bons d'approvisionnement en plants de pommes de terre. Passé ce délai du 20 décembre, terme de rigueur, il ne sera plus possible de les obtenir.

Rappelons aussi que ces bons doivent être remis sans délai, dans la boîte aux lettres du « Coin de terre halluinois », 54, rue Gustave-Desmettre, qui assurera la répartition des plants.

RONCQ

SOCIETE SPORTIVE « LA JEANNE-D'ARC ». — En raison de la nouvelle organisation de la société sportive « La Jeanne-d'Arc », l'horaire des répétitions est désormais fixé comme suit :

Adultes. — Le mardi de chaque semaine, de 19 h. 30 à 21 h. athlétisme et gymnastique ; le vendredi, mêmes heures, éducation physique.

Section féminine : de 19 h. à 20 h. 30 éducation physique.

Pupilles : le mercredi de 18 h. à 19 h., éducation physique et gymnastique.

La commission invite tous les membres de la société à observer cet horaire.

BOUSBECQUE

LES ANCIENS COMBATTANTS sont priés d'assister en corps aux funérailles de leur camarade, M. Joseph Dulain, samedi 20, à 9 h. 30, en l'église paroissiale.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le championnat du Nord

DIVISION D'EXCELLENCE

LES LEADERS au parc Jean-Dubrulle

Tous les sportifs de la région connaissent la belle équipe du Racing-Club de Lens, qui, par la pureté et la rapidité de son jeu, fait le délice des amateurs. Ayant récupéré quelques-uns de ses joueurs « ex-pros », elle s'est imposée dès le début de la saison et elle arrivera dimanche au parc Jean-Dubrulle, avec la ferme intention de ne pas se laisser détrôner de la place de leader.

Que fera la formation « ciel et noir » qui, après un excellent match contre Fives, vient de se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe. Les Racingmen auront à cœur de persévérer et ils donneront le meilleur d'eux-mêmes pour confirmer leur redressement et raffermir les espérances de leurs supporters.

Le coup d'envoi de ce match sera donné à 15 heures.

Par décision de la direction générale des sports, le comité du R.C.R. a été autorisé à faire figurer cette journée dans le cadre de celles qui sont prévues pour l'aide aux prisonniers et à la Croix-Rouge. En conséquence, tous les spectateurs auront à acquitter en surplus du prix de leur entrée, une taxe spéciale de 2 fr. par place, contre remise d'un timbre spécial. Cette mesure s'étend à toutes les entrées y compris les invitations et les abonnements du Racing. Les titulaires d'abonnement détacheront le coupon n° 6 de leur carte et régleront en même temps le supplément.

LE CHAMPIONNAT DE L'U.F.O.L.E.P.

Résultats du dimanche 14

PREMIERE SERIE

R.C. Tourq.—A. Jean-Ghislain.. 1—0
O. Jean-Macé—F.A.B.S. ..... 1—3

JUNIORS

Colbert—S.C Justice ..... 1—4
O. J.-Macé Wos—F.A.B.S. ..... 0—3

Matches du dimanche 21

PREMIERE SERIE

O. Jean-Macé Wos—Red Star Wos, 10 h. 30. — A.S.T.—A. Fontenoy, 10 h. 30. — Olymp. Tourq.—R.C. Tourq., 9 h. — Colbert-Turgotine, 10 h. 30. — A. Jean-Ghislain—F.A.B.S., 10 h. 30.

DEUXIESME SERIE

Red Star Wos—Croix-Rouge, 9 h. — A. Fontenoy—A.S.T., 9 h. — R. C. Tourq.—Crétinier, 9 h. — Sans-Soucis — S.C. Justice, 9 h. — F.A.B.S.—Jean-Ghislain, 10 h. 30.

JUNIORS

F.A.B.S.—Colbert, 9 h.

LES CHAMPIONNATS DE L'UNION DE FLANDRE

Résultats des rencontres du 14

HONNEUR

J.S. Leers — C.A.J. Roubaix ... 1—5

PROMOTION

S.L.S. Roubaix — O. Fivols .... 11—2
E.I.C. Tourcoing — S.C. Roubaix 0—1

PREMIERE SERIE

C.G. Haubourd. — S.T. Lamb. .. 5—1
U.S.S.M. Lille — S.C. Roubaix remis
E.S. Wattrelos — E.S. Lillioise .. 3—2

JUNIORS

E.S. Wattrelos — E.S. Sud-Lille remis au 31 décembre
C.A.J. Roubaix — U.S.S.M. Lille 1—2

DEMANDES DE MATCHES. — C.A. « Les Jeunes », Roubaix. — Eq. 1 A contre forte équipe locale pour les 21 décembre et 4 janvier sur son terrain, à 10 h. Ecrire à M. André Dassonville, 21, rue et impasse de la Barbe-d'Or, à Roubaix.

JEUX DE BOULES

TOURCOING, « Mouton Bleu ». — Tournoi de la société. Eq. Loeul bat éq. Declercq par 8 et 7. — Eq. Maret bat éq. Vandevoorde par 10 et 6.

Samedi 27, à 15 h., éq. Maret contre éq. Dubercq.

HOCKEY

Le championnat des Flandres

Le championnat offre chaque dimanche au moins une rencontre sensationnelle en première série. Après le choc Lille H.C.-F.C. Roubaix, brillamment gagné par les Roubaisiens, voici celui du Lille Université-Club contre les mêmes Roubaisiens. Le Polo est en grande forme et partira favori, dimanche, avenue du Bois, à Lambersart.

Dans la deuxième série, il y aura deux rencontres très disputées : l'U.S.T. recevra la jeune « réserve » du L.U.C., et l'équipe seconde du Polo, le S. Marcq. Toutes ces équipes sont d'égale valeur ; notre préférence ira toutefois à l'U.S.T. et au F.C.R., qui comptent dans leurs rangs d'anciens joueurs.

Voici la liste et l'horaire des différentes rencontres :

PREMIERE SERIE

Lambersart, av. du Bois, à 15 h., Lille H.C. (1)—Lille H.C. (a.).
Lambersart, av. du Bois, à 15